



<https://latribunelibre.com/emploi/chef-de-projet-moa-confirmed-f-h>

Chef de projet MOA confirmé F/H

Description

Au sein de la Direction du Développement Sanitaire et Social, vous intégrez le Département Prévention et Education Sanitaire et Social en tant que chef de projet MOA confirmé.

Votre rôle est de contribuer au pilotage, à l'organisation, au déploiement et à la coordination des projets SI relevant des différentes fonctions du champ de la prévention et de l'éducation sanitaire et sociale MSA.

Ainsi, vous pilotez des projets ou chantiers en toute autonomie, en lien direct avec une équipe d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMOA) dédiée à la prévention, une équipe SI prévention intégrée au sein de l'entreprise informatique MSA, l'équipe métier prévention et les équipes SI des opérateurs prévention.

Dans ce cadre, vous :

- supervisez les travaux de l'équipe d'assistance en maîtrise d'ouvrage informatique en lien avec le responsable d'équipe et le responsable de département prévention,
- supervisez les travaux des maîtrises d'œuvre informatiques internes et externes à la MSA en lien avec les responsables des différentes équipes et le responsable de département prévention,
- réalisez et/ou pilotez des études liées à des projets institutionnels ou à la prise en charge d'évolutions législatives,
- cadrez et/ou exprimez les besoins d'évolutions des systèmes d'information,
- proposez les stratégies d'évolution du SI prévention en veillant à la bonne adéquation entre la stratégie de l'Institution et les outils informatiques,
- assurez le lien entre les différents acteurs de la Caisse Centrale (réglementation, santé, contrôle médical, gestion des fonds, communication,...), les DSIM et autres acteurs SI et métier nécessaires au projet (par exemple assistance à maîtrise d'ouvrage stratégique externe),
- animez des équipes projets et des groupes d'études composés de profils et compétences diverses,
- coordonnez la mise en œuvre dans le SI de la matière législative et/ou conventionnelle et en assurez la chefferie de projet,
- participez aux travaux interrégime ou partenariaux liés à votre domaine d'activité, et le cas échéant aux réunions avec les tutelles et les partenaires extérieurs.

Quelques déplacements de courte durée en province sont à prévoir.

Qualifications

Organisme employeur

Caisse Centrale MSA

Type de poste

Temps plein

Secteur

ACTIVITÉS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ SOCIALE

Lieu du poste

93008, BOBIGNY, BOBIGNY, France

Date de publication

9 octobre 2025 à 15:06

Valide jusqu'au

08.11.2025

- Vous êtes diplômé d'une formation supérieure bac+4/5 en système d'information et/ou en gestion de projet, complétée de certification(s) et expérience(s) dans un fonctionnement agile.
- Vous justifiez d'expériences probantes en conception de SI et en gestion de projet.
- Vous avez une expérience significative en management et management de projet.
- Vous avez contribué à des projets à forts enjeux pour le devenir de votre entreprise, développant vos capacités à prendre de la hauteur et à porter des décisions dans un contexte innovant et complexe.
- Vous savez vous adapter à des différents interlocuteurs ou cultures différentes.
- Vous connaissez l'univers de la Protection Sociale, idéalement du domaine d'activité concerné.
- Vous disposez de qualités de synthèse et d'expression écrite et orale.
- Vous avez un bon relationnel et le sens des négociations.
- Vous savez être pédagogue et diplomate.
- Vous savez être force de proposition.
- Vous êtes capable d'être autonome dans un fonctionnement collectif.

Bon à savoir si vous rejoignez la CCMSA dans nos locaux « Luminem » :

- *A 2 min de la station Raymond-Queneau Pantin-Bobigny – ligne 5 et d'une station Vélib'*
- *Rémunération incluant un 13ème mois / Plan d'Epargne Entreprise (PEE) / Prime d'intéressement,*
- *Possibilité de bénéficier de télétravail en accord avec le manager (jusqu'à 3 jours par semaine),*
- *Place de parking et parking vélo accessible depuis le canal de l'Ourcq,*
- *Restaurant d'entreprise et cafétéria,*
- *Comité social et économique.*

En tant qu'opérateur de service public, la CCMSA s'engage activement pour l'inclusion et le respect de chaque individu, quelles que soient ses différences. Elle s'assure de la stricte observation des principes de neutralité et de laïcité des services publics. Elle applique une politique de « tolérance 0 » à l'égard de toute action qui pourrait être assimilée à de la discrimination ou des faits de harcèlement sexuel (cf : Article 222-33 du code pénal) et d'agissements sexistes (cf 1142-2-1 du code du travail).